



# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

## CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca) Site internet : [www.s-e-o.ca](http://www.s-e-o.ca)

Vol. 24 numéro 6

24 février 2009

## M e s s a g e   d u   p r é s i d e n t

Le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais commence déjà à se préparer pour la prochaine ronde de négociation qui décidera de nos conditions de travail. Un cahier de propositions de nos demandes sera remis au gouvernement du Québec au mois de décembre prochain. C'est pour cette raison que nous avons fait une première phase de consultation dans les milieux et que notre dernière assemblée générale des personnes déléguées a porté largement sur le sujet. Les personnes déléguées ont expliqué les réalités de leurs milieux et les problèmes rencontrés comme la lourdeur de la tâche, l'intégration des élèves et la violence à l'école pour ne citer que ces quelques points. N'oublions pas que la deuxième phase de consultation arrivera dans les écoles et dans les centres le mercredi 8 avril 2009 et qu'il est bien important de nous impliquer.

Le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais a dénoncé, la semaine dernière, à Radio-Canada, le laxisme des commissions scolaires face au plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011. Ce plan d'action, dévoilé par la ministre Courchesne le lundi 21 avril 2008, cible 4 axes pour un investissement total du MELS de 16 880 000\$ réparti sur trois ans. À part la nomination d'une coordonnatrice régionale, nous ne voyons pas encore de résultats tangibles à ce plan d'action qui nous semble, pour le moment encore, très statique. La violence à l'école, et principalement celle dirigée contre nos membres, est une priorité de notre syndicat et nous continuerons à vous donner les derniers développements dans ce dossier.

N'oublions pas la journée internationale de la femme le 8 mars. Cette journée nous rappelle l'apport inestimable des femmes en éducation. Des épinglettes sur le thème : « Unies, mobilisées et certaines d'avancer » sont disponibles au bureau du SEO. Votre personne déléguée pourra vous donner plus d'informations si vous désirez en acheter une.

***Je souhaite à toutes et à tous une belle relâche de mars.***

Gaston Audet

## MODIFICATION À L'HORAIRE DES EXAMENS DU MELS

Lors de la dernière parution du Syn chronique, nous vous indiquions que nous avons remarqué l'ajout de l'épreuve de français de 1<sup>re</sup> secondaire pour le 2 juin 2009.

Il s'agira de l'épreuve de français de fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire et non de l'épreuve de français de 1<sup>re</sup> secondaire.

Robert Guérin, vice-président

## ÉCHANGE POSTE-À-POSTE

Une enseignante en arts plastiques souhaite effectuer un échange poste-à-poste avec une personne enseignant en Outaouais. Cette enseignante œuvre au niveau secondaire dans la région de Québec.

Louis Belcourt,  
vice-président en relations de travail

### SOMMAIRE

Message du président .....	1
Modification à l'horaire des examens du MELS.....	2
Échange poste-à-poste .....	2
Journée internationale des femmes – 8 mars .....	2
HÉROS arrive dans vos classes en mars !.....	3
RQAP – Nouveau maximum assurable pour 2009.....	3
Droit de renoncer à l'assurance salaire longue durée La Capitale 3-4	
Correction des épreuves du MELS.....	4
Traitement .....	5-6
Dates importantes à retenir .....	6
Désertion professionnelle .....	7
Civilités .....	7
Compensation pour les activités étudiantes .....	7
Société Gatineau Monde .....	8

## Journée internationale des femmes – 8 MARS



Pour souligner la Journée internationale des femmes, vous pouvez, encore une fois cette année, vous procurer une épinglette au coût de 2\$. Cette épinglette est le symbole des avancées de la condition des femmes et nous rappelle que tout n'est pas achevé. Portons-la fièrement ! La personne déléguée de votre établissement pourra prendre votre commande afin de la transmettre au syndicat. Premiers arrivés, premiers servis.

Pour vous les procurer, veuillez vous adresser à Line Beaudry  
au syndicat : **819-776-5506**

Superbes épinglettes disponibles au SEO au coût de 2 \$

## HÉROS ARRIVE DANS VOS CLASSES EN MARS !

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) est heureuse de vous annoncer le lancement du projet **HÉROS**.

Pour Denis Letourneau, vice-président de la FAE, «la protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous ! L'**H**umanité, l'**É**cocitoyenneté, le **R**espect, l'**O**uverture et la **S**olidarité, ça s'apprend!»

Comment devenir des **HÉROS** ?

Durant le mois de mars 2009, vous aurez la chance de stimuler la créativité de vos élèves.

Comment ? En participant aux activités de lancement et au concours «Es-tu **HÉROS** ?»

Le comité environnement de la FAE vous fera parvenir sous peu un document avec tous les détails de ce projet afin de vous guider dans vos activités en classe.

Un défi passionnant, des outils emballants et des prix intéressants pour l'environnement.

Madame Gabrielle Blanchette est la personne ressource pour le projet **HÉROS**.

Les membres du comité environnement de la FAE sont : Hélène Bertrand (Alliance), Claude Corneau (SEO), Denis Lévesque (SEPÎ), Guylaine Martel (SERL) et Sylvain Parent (SESBL).

Source : FAE

### RQAP – NOUVEAU MAXIMUM ASSURABLE POUR 2009

Depuis l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), le revenu maximum assurable a augmenté chaque année. Veuillez prendre note que, pour l'année 2009, le revenu maximum assurable est passé de 60 500\$ à 62 000\$. Par conséquent, si vous gagnez 68 000\$ par année, le montant des prestations auxquelles vous aurez droit sera calculé selon un salaire de 62 000\$ et non votre salaire réel. Évidemment, ce maximum assurable est basé sur un salaire individuel et non sur un revenu familial.

Source : SEPÎ



### Droit de renoncer à l'assurance salaire longue durée La Capitale

Considérant qu'en cas d'invalidité, la convention collective prévoit le remplacement du salaire pendant 104 semaines (1<sup>re</sup> année : 75% du salaire, 2<sup>e</sup> année : 66 2/3%), il peut être avantageux pour une personne qui est **CERTAINEMENT DE PRENDRE SA RETRAITE DANS 2 ANS** de renoncer à la protection d'assurance salaire longue durée La Capitale. Elle économisera ainsi le coût de ces primes car cette assurance protège si l'invalidité se prolonge au-delà de 2 ans.

Lorsqu'un enseignant est en invalidité et qu'il atteint un critère de rente de retraite sans réduction actuarielle, soit après 35 années cotisées ou lorsqu'il atteint 60 ans, La Capitale l'oblige à prendre sa retraite.

Puisque l'assurance salaire longue durée est obligatoire, ce droit de renonciation est exclusif aux personnes touchées par l'un ou l'autre des cas suivants :

- être participant au RRE ;
- être participant au RREGOP et détenir 33 ans de service et plus ;

- être âgé de 53 ans et plus (il est préférable de nous appeler avant).

## **Attention : cette renonciation est irrévocable**

Robert Guérin, vice-président

# **CORRECTION DES ÉPREUVES DU MELS**

Au mois de janvier dernier, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a effectué des démarches auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin de reconduire l'allocation permettant une libération des enseignantes et enseignants pour la correction des épreuves obligatoires du MELS.

Depuis 2006, le Ministère octroie cette allocation qui correspond à une (1) journée de libération pour soutenir les enseignantes et les enseignants dans la correction des épreuves obligatoires en langue d'enseignement et en mathématiques administrées aux élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire.

Le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions, M. Alain Veilleux, confirme, dans sa lettre, que le ministère compte soutenir les organismes scolaires en accordant les allocations suivantes :

- Une demi-journée de suppléance pour chaque enseignant concerné par l'épreuve obligatoire en français, langue d'enseignement, de 4<sup>e</sup> année du primaire;
- Une journée de suppléance pour chaque enseignant concerné par les épreuves obligatoires en français, langue d'enseignement, ou English Language Arts et en mathématiques de 6<sup>e</sup> année du primaire ;
- Une demi-journée de suppléance pour chaque enseignant concerné par l'épreuve obligatoire en français, langue d'enseignement, de la 2<sup>e</sup> année du secondaire.

La différence entre ces allocations tient au fait que les enseignantes et les enseignants de 4<sup>e</sup> année du primaire et de la 2<sup>e</sup> année du secondaire administreront une seule épreuve obligatoire (écriture) alors que ceux de 6<sup>e</sup> année du primaire en administreront trois (écriture, lecture et mathématiques).

Une fois la journée de libération attribuée, il appartient à chaque enseignante et enseignant de gérer la correction des épreuves ministérielles.

Source : FAE

# TRAITEMENT

Les échelles de traitement sont majorées de 2% à compter de la 141<sup>e</sup> journée de travail de l'année 2008-2009 (le 1<sup>er</sup> avril).

## 6-5.03 ÉCHELLE UNIQUE DE TRAITEMENT ANNUEL APPLICABLE Échelle<sup>2</sup> unique<sup>3</sup>

Echelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2008-2009
1	36 472
2	37 826
3	39 179
4	40 753
5	42 500
6	44 327
7	46 227
8	48 213
9	50 276
10	52 435
11	54 682
12	57 029
13	59 475
14	62 021
15	64 685
16	67 460
17	70 352

## 6-5.04 EXTRAIT DE L'ÉCHELLE 20 ANS DE TRAITEMENT ANNUEL APPLICABLE AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS HORS ÉCHELLE

Échelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2008-2009
14	71 765
15	73 839



L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience augmenté de :

2 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 17 ans ;

4 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 18 ans ;

6 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus sans doctorat de 3<sup>e</sup> cycle ;

8 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus avec doctorat de 3<sup>e</sup> cycle.

## 6-7.03 A) La suppléante ou le suppléant occasionnel est rémunéré de la façon suivante :

Durée de remplacement dans une journée	60 minutes ou moins	Entre 61 minutes et 150 minutes <sup>1</sup>	Entre 151 minutes et 210 minutes <sup>2</sup>	Plus de 210 minutes <sup>3</sup>
Périodes concernées				
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2008-2009	36,47 \$	91,18 \$	127,65 \$	182,35 \$

**Enseignante ou enseignant à la leçon :**

Taux	16 ans et moins	17 ans	18 ans	19 ans <sup>2</sup>
<b>Périodes concernées</b>				
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2008-2009	47,00 \$	52,25 \$	56,60 \$	61,75 \$

**Enseignante ou enseignant à taux horaire :**

Périodes concernées	Taux horaire
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2008-2009	47 \$

---

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

ÉVÉNEMENTS	COMMISSIONS SCOLAIRES	DATES
Demande de congé sans traitement (5-15.00) Demande pour se prévaloir du régime de mise à la retraite de façon progressive (5-21.00)	Toutes	Avant le 1 <sup>er</sup> avril
Avis de retour au travail pour l'enseignante ou l'enseignant en congé sans traitement (5-15.00)	C.S.C.V.	Avant le 1 <sup>er</sup> avril
Demande de mouvements volontaires, de changements d'école, de discipline ou de champ (5-3.17).	C.S.D. C.S.P.O. C.S.C.V.	Au plus tard le 1 <sup>er</sup> mai Avant le 1 <sup>er</sup> avril Au plus tard le 1 <sup>er</sup> avril

N.B. : Bien que la convention ne prévoit aucune date pour demander un congé sabbatique à traitement différé, nous vous suggérons de procéder comme dans le cas d'une demande de congé sans traitement.

Louis Belcourt, vice-président  
en relations de travail

# DÉSERTION PROFESSIONNELLE

**Avis de recherche :** La FAE est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants qui ont quitté la profession au cours des cinq premières années de leur carrière afin de mener une étude sur la désertion professionnelle. Ce projet s'effectuera en collaboration avec l'École Nationale d'Administration publique (ENAP) sous la direction de Mme Nathalie Houlfort qui a reçu l'appui du conseil fédératif de la FAE.

Nous sollicitons donc votre collaboration pour retrouver des ex-collègues qui ont quitté la profession, quelle qu'en soit la raison, et qui accepterait de participer à des rencontres de groupes afin de témoigner de leur expérience d'enseignement.

Pour des informations supplémentaires, je vous invite à communiquer avec moi au bureau du S.E.O.

Robert Guérin,  
vice-président

## CIVILITÉS :

*Toutes nos condoléances sont offertes à notre collègue de travail, Diane Guevremont pour le décès de son beau-père survenu samedi le 14 février dernier. Sachez, Diane et Donald, que nous sympathisons de tout coeur avec vous.*

Nous nous joignons aux enseignantes et enseignants de l'école Le Petit Prince pour offrir nos sympathies à Sylvie Drouin pour le décès de sa mère survenu lundi le 16 février 2009.



## COMPENSATION POUR LES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

Dans le cadre de notre plan d'action national sur les activités étudiantes, la FAE nous fournit un chèque sans fonds de la Fédération des commissions scolaires, sous forme d'autocollant, pour parodier la politique de compensation. Prière de ne pas le déposer au guichet automatique et d'en faire bon usage.

Source : FAE



La Société Gatineau Monde vous souhaite la plus cordiale des bienvenues. Le principal objectif de la SGM est de favoriser l'approfondissement de nos connaissances sur des sujets d'actualité et de nous aider à devenir des acteurs sociaux à part entière, en nous conscientisant davantage afin que nous puissions mieux assumer nos responsabilités humanitaires. Fondée en 2004, la SGM a depuis accueilli en son sein plus de 500 membres; en outre, près de 4300 autres personnes ont pu assister aux Grandes Conférences de l'Outaouais. Constatant un intérêt grandissant pour ce type de manifestation culturelle, nous espérons voir cet engouement se traduire par un appui financier concret et un accroissement du nombre de nos membres en règle.

Depuis sa création, la Société Gatineau Monde a pu compter sur le soutien de la Société Radio-Canada Ottawa-Gatineau, du quotidien Le Droit, de la Librairie du soleil, de la Ville de Gatineau et, plus récemment, sur celui de l'Alliance Française d'Ottawa et de la Librairie Michabou du secteur Aylmer. Nous les en remercions vivement. Merci également à vous, membres et ami(e)s de la SGM qui venez en si grand nombre à chacune de nos activités et à vous, chers bénévoles, qui donnez de votre temps sans compter.

**Votre contribution est indispensable à la réussite de ces rendez-vous.**

Si vous désirez vous joindre à notre dynamique équipe ou recevoir le programme de la saison, donnez vos coordonnées à :  
Case Postale 89013, 207, boulevard Mont Bleu,  
Gatineau (Québec) J8Z 3G3  
ou  
[info@gatineaumonde.com](mailto:info@gatineaumonde.com)

Excellente saison à toutes et à tous !  
Les membres du c.a. de la SGM

### **Francis Dupuis-Déri**

#### **L'Afghanistan : une guerre sans fin?**

**Mardi 24 février 2009, 19 h 30**

Salle Jean-Després, Maison du Citoyen,  
25, rue Laurier, Gatineau.

10 \$ pour les membres et les étudiants, 15 \$ en pré-vente  
ou 20 \$ à la porte. Stationnement intérieur gratuit (places  
limitées)

Février 2009



Photo : Nathalie St-Pierre

### **Alain Deneault**

#### **Noir Canada**

#### **Pillage, corruption et criminalité en Afrique.**

**Samedi 28 mars 2009, 19 h 30**

Salle des Fêtes, Maison du Citoyen de Gatineau  
25, rue Laurier, Gatineau.

10 \$ pour les membres et les étudiants, 15 \$ en pré-vente  
ou 20 \$ à la porte.

Mars 2009



© Jan Vailhé /Focalix

### **Christian Chesnot**

#### **Journaliste en zones à risque : entre sécurité et information.**

**Lundi 11 mai 2009, 19 h 30**

Pavillon Alexandre-Taché, Université du Québec en  
Outaouais

283, boulevard Alexandre-Taché

Espace Robert-Renaud (salles C-0071 et C-0072)

Stationnement gratuit sur les rues Belleau, de Lanaudière  
et les autres rues aux alentours. Le stationnement de  
l'UQO est payant.

10 \$ pour les membres et les étudiants, 15 \$ en pré-vente  
ou 20 \$ à la porte. Stationnement intérieur gratuit (places  
limitées)

Mai 2009



[info@gatineaumonde.com](mailto:info@gatineaumonde.com)  
Par téléphone : 819-773-8637  
©2008 [nadiedesign](http://nadiedesign.com)